

CONSEIL DE QUARTIER

Pasteur-Rousseau

JEUDI 20 MARS 2025



DE QUOI AVONS-
NOUS PARLÉ ?

ORDRE DU JOUR :

Élu.e.s :

- M. Nombo Poaty élu de quartier, conseiller municipal délégué aux centre sociaux et aux espaces de vie sociale
- M. Gueniche, adjoint au Maire délégué à la vie démocratique et à l'éducation populaire
- Mme Vienney, conseillère municipale déléguée à la santé environnementale et au bien-être

1) Projet du nouveau Centre Municipal de Santé et de la nouvelle Médiathèque Rabelais

2) Lancement de la concertation des espaces publics sur Moreau David



Point 1

Mme Ziem, Directrice des Affaires Culturelles, et Mme Bricheteau, responsable de la Médiathèque, présentent le point.

La Médiathèque actuelle ayant quarante ans, le bâtiment est vieillissant. Or, dans le cadre d'une opportunité immobilière, la Ville a eu la possibilité de regrouper deux équipements, une nouvelle médiathèque et un nouveau CMS, au sein du quartier en réhabilitation Rabelais-La Redoute.

Le projet s'est appuyé sur trois grands axes :

- 1) Une médiathèque écologique, solidaire, citoyenne
- 2) Une médiathèque, lieu de ressources
- 3) Une médiathèque, lieu de vie

La Médiathèque sera dans un équipement de 8 étages. Le bâtiment sera commun avec le CMS, mais étanche, c'est-à-dire qu'il y aura deux entrées distinctes. La Médiathèque occupera une partie du rez-de-chaussée, ainsi que les 4, 6, 7 et 8^{ème} niveaux. Il y aura un étage dédié aux enfants, un étage consacré aux arts, un étage comics/mangas, un étage jeux vidéo, un atelier création numérique et loisirs créatifs, deux terrasses, des salles de travail en groupe et une salle de travail silencieuse, un café au niveau de la mezzanine...

La démarche était participative, avec des ambassadeurs et des ambassadrices de la Médiathèque, comme pour le Théâtre Jean-François Voguet. Un fil conducteur a pu être ainsi défini : la randonnée. Il y aura des belvédères, des chemins balisés et de traverse, du bois, des couleurs naturelles...

Concernant le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) de la Média-

thèque pour 2024-2028, les axes prioritaires sont les suivants : médiathèque citoyenne, médiathèque du care, médiathèque durable, médiathèque accessible et inclusive, média-thèque artistique et créative.

Enfin, dans le cadre de la politique municipale de féminisation de l'espace public, la nouvelle médiathèque sera dénommée Elsa-Triolet et Louis-Aragon. L'ancienne médiathèque sera démolie.

Mme Vienney, conseillère municipale à la Santé environnementale et au bien-être, rappelle que le nouveau projet de CMS, en augmentant l'offre de soins sur le territoire de la commune, répond aux enjeux soulevés par le diagnostic de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, réalisé à la demande de la Ville.

M. Forget, Directeur de la Santé, présente le projet. Les deux CMS de Fontenay - Émile-Roux et le CMS transitoire, anciennement Roger-Salengro - vont être regroupés au sein d'un même équipement, le CMS Madeleine-Brès, dénommé d'après la première femme française diplômée de médecine. L'objectif est de bénéficier d'un bâtiment moderne, de renforcer l'accessibilité et d'améliorer la dimension écologique du CMS.

L'offre de soins sera plus importante : infirmerie supplémentaire, cabinet de kiné en plus, offre dentaire doublée, deux salles d'entretien, salle polyvalente pour le



sport santé, salle polyvalente pour accueillir les acteurs locaux de santé, en tout huit cabinets médicaux supplémentaires. Cela permettra de mettre en œuvre le projet de CMS universitaire, ainsi que le projet Culture et Santé. De plus, l'objectif est d'y accueillir une Maison Sport Santé. Le CMS sera situé au cœur de la ville afin de renforcer la diversité de la patientèle. Renforcement également de l'aller vers et du partenariat avec les autres acteurs de santé, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). L'accès se fera par la rue Marie-Claude Vaillant-Couturier. Le CMS ouvrira ses portes en juillet, mais sera inauguré en même temps que la nouvelle Médiathèque le 11 octobre.

Vous avez dit : Il y a plein de gens âgés dans le quartier. Comment feront-ils pour rejoindre le CMS ? Un parking est-il prévu ? Comment y accéder sans véhicule ?

Réponse : Les quartiers Pasteur, le Village et les Rigollots sont ceux où il y a le plus grand nombre de médecins. En effet, le futur CMS sera plus loin que le CMS Émile-Roux, mais pour les personnes les plus fragiles qui ne peuvent pas se déplacer, notre objectif est de développer les consultations à domicile. Par ailleurs, il n'est pas prévu de créer des places de parking, mais il y aura bien des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les ambulances. En termes de transports en commun, deux bus rejoignent la crête : le 124 et, depuis peu, le 116. La Ville propose également le transport à la demande, gratuit pour les PMR et les personnes âgées. Enfin, nous travaillons à la mise en gestion du parking de l'Hôtel-de-Ville, mais cela a un coût important en investissement et en gestion.

Vous avez dit : Où est passé le projet de Maison des Femmes annoncé en 2024 ?

Réponse : Nous avions d'abord songé à installer une Maison des Femmes dans le bâtiment d'Émile-Roux, mais le problème d'accessibilité ne permettait pas de concrétiser cette idée. Pour autant, la municipalité est particulièrement mobilisée sur la question des femmes, accompagnant plus d'une centaine de femmes victimes de violences, soutenant les associations féministes, continuant de féminiser l'espace public, entre autres. De plus, nous incluons systématiquement l'égalité femmes-

hommes dans nos politiques publiques. De même, le CLS comprend une fiche action consacrée à la santé des femmes. Pour autant, nous continuons de travailler ce projet de maison des femmes.

Point 2

Un projet de nouvelle halle de marché à Moreau-David avait été présenté en Conseil de Quartier l'année dernière. Depuis, après réflexion, trois scénarios ont été élaborés et sont à ce jour proposés aux habitant.e.s.

M. Bourvic, Directeur Général de Marne-au-Bois SPL (Société Public Locale d'aménagement), présente les différents scénarios. La première hypothèse est la conservation de la halle telle quelle. La deuxième option est la réhabilitation du bâtiment, en gardant un marché ouvert. La troisième est la création d'une halle fermée, c'est-à-dire un projet dans lequel on puisse avoir une offre commerciale avec des étals fixes. Le bâtiment ferait 1000 mètres carrés, pas davantage, afin que le coût reste soutenable, et avec un nombre de commerçants sédentaires qui soit raisonnable.

Mme de Filippis, Directrice Générale des Services Techniques et de l'Urbanisme, poursuit sur la question de la requalification des espaces publics autour de la gare, en lien avec la halle. Par cette requalification, la Ville souhaite répondre à des enjeux de multi-modalités. Une étude de pôle a été lancée l'an dernier avec la RATP, le Conseil Départemental du Val-de-Marne et Île-de-France Mobilités, qui co-finance ladite étude. Les enjeux sont variés : renforcer la place du vélo et du piéton, faciliter l'accès à la gare en bus, végétaliser les espaces, et engager une concertation avec la population. Pour rappel, une consigne vélo Île-de-France Mobilités a été implantée l'année dernière, cela ayant nécessité le déplacement du manège. À ce jour, l'espace est dominé par le stationnement. Les circulations piétonnes et les abords du manège sont peu confortables. Cela conduit la municipalité à proposer l'expérimentation de piétonisation totale du parvis de la gare, ce qui favoriserait les flux piétons, vélos, les circulations douces de manière générale, et permettrait d'expérimenter

de nouveaux usages. 1400 mètres carrés d'espaces publics seraient ainsi libérés tout en conservant l'emplacement du manège actuel. Il y aurait la possibilité de végétaliser, d'installer des food-trucks, et d'améliorer la qualité esthétique du parvis. L'objectif serait d'acter une convention de pôle en 2026. Deux réunions de concertation ont été organisées en juin.

Vous avez dit : Que représenterait la réhabilitation ? Concernant la troisième option, quelle serait la proportion de commerçants sédentaires et ponctuels ?

Réponse: Quel la halle soit ouverte ou fermée, les commerces seraient ouverts des demi-journées. Ce ne serait pas tenable pour des commerçants de marché d'ouvrir de 8h à 20h. Dans le cas du troisième scénario, il y aurait dix ou douze commerçants hors marché forain. La réhabilitation demeure le scénario qui offre les options les plus larges. Le auvent pourrait être rénové, de nouveaux usages pourraient être proposés.

Vous avez dit : Serait-il possible de revoir le plan de circulation du boulevard de Vincennes ?

Réponse : Il y a eu un effondrement de la chaussée. Des travaux étaient donc nécessaires. Le boulevard reste fermé jusqu'à la fin mai.

Vous avez dit : Pourrait-on avoir un café sur la place ?

Réponse : L'objectif de l'expérimentation est de rendre la place plus conviviale. Les usages possibles feront l'objet d'arbitrages.

Vous avez dit : Quelle est le chronotopie (différents usages à différents moments) sur la halle ?

Réponse : La chronotopie ne sera pas du tout la même selon le scénario qui sera retenu. Quoi qu'il en soit, nous ne pourrons pas avoir un marché ouvert toute la journée.

Mme Chambre-Martin, élue de l'opposition : Quelle est l'enveloppe budgétaire pour les trois scénarios ?

Réponse : Le coût de la rénovation, donc de la deuxième option, est estimé à 1,5 ou 2 millions d'euros. Le coût serait amorti sur plusieurs années, bien sûr. La troisième option représenterait un coût de 6 millions au maximum. Au-delà, ce serait un trop grand risque financier.

Vous avez dit : Qu'en est-il de la place de la voiture ?

Réponse : La volonté municipale est de réduire la place de la voiture afin d'apaiser la ville et de développer les circulations actives. D'autant plus que le trafic routier a un impact sur la qualité de l'air.

Vous avez dit : J'habite rue Jacques et Marcel-Gaucher. Il y a des voitures ventouses. Quelle action la Ville entreprend contre cela ?

Réponse : Nous ferons une campagne de PV dans le quartier.

Vous avez dit : Je suis très satisfaite de ce que fait la mairie pour les enfants, ainsi qu'en matière d'équipements. Mais à Pasteur, les gens prennent la rue en sens interdit. J'ai peur que mes enfants se fassent écraser, ou mordre par un rat en raison du manque l'hygiène.

Réponse : La question de la propreté de l'espace public concerne tout le monde. S'il y a des dépôts sauvages, par exemple, il faut le signaler sur le Portail Citoyen. Nous pourrons aussi organiser une nouvelle opération « coup de propre » dans le quartier.

Vous avez dit : Depuis la fermeture du parking Gaveau, les voitures se garent sur les trottoirs. Et la présence des containers de la rue Jean-Jacques-Rousseau attire les déchets.

Réponse : Sur Gaveau, nous avons eu récemment une nouvelle réunion avec l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF). Il y a une déclaration d'utilité publique sur le parking de Gaveau-Cenexi.

Sondage à main levée entre les trois scénarios concernant le marché Moreau David : 60% des participant.es favorables au scénario 2 de réhabilitation de la halle actuelle et 40 % des participant.es favorable au scénario 3 de halle fermée

Remerciements des services pour tout le travail de préparation et de présentation. Pour la participation de nombreux habitants à ce conseil de quartier et pour la grande qualité des échanges. La soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié.